AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (9)ItemJean-Baptiste André Godin à monsieur Petiet, 17 mars 1868

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Petiet, 17 mars 1868

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (9)
Collation1 p. (267r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Petiet, 17 mars 1868, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45759

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e<u>Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)</u>
Date de rédaction<u>17 mars 1868</u>
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
Destinataire<u>Petiet</u>
Lieu de destinationInconnu

Description

RésuméGodin explique à Petiet qu'il ne conteste pas l'irrégularité de la situation de son fils vis-à-vis de la Compagnie du chemin de fer du Nord mais qu'il voulait signaler qu'un de ses agents s'était comporté de manière peu courtoise. Il renouvelle son désir que l'affaire en reste là.

NotesLa lettre est datée par erreur du 17 février 1868 au lieu du 17 mars 1868 : elle fait suite à la lettre de Godin à monsieur Petiet du 13 mars 1868.

Mots-clés

<u>Chemins de fer, Conflit, Procédure (droit)</u> Personnes citées

- Compagnie du chemin de fer du Nord
- Godin, Émile (1840-1888)

Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 28/02/2023 Dernière modification le 18/09/2023

Guise le 17 fatien 1 4 Monsinon Tol Mondener to fait Windent withf as an hillet dans mon fiba fait wange four makes paster dune place in prumier can hain um plan. de promiero das bear rapies nous masons pretine avour men ignoram dur u pour for pur informate and apision to man pritime ilever amone contestation de in dieses , de dans asing fait faire languele cont hour kassara entratione vous and me Now que mon fils no gois a part eno des the intervier as to be controlier or much more file na done ni intender si l'aude porte attinh and desits in la compagnie nasono soula que vous diquare ou farque courtois à voc agents que de sustificants the a we les premiers tarts. swifter come offontunes Vaires and no afaire a laquelle seous havons par in to contraction inchesment on seg to green de vous pour mus link muntes Colin